Directeur du conservatoire H/F

https://recrutement.ville-clichy.fr/front-jobs-detail.html?id_job=1638&id_origin=0

Mise à jour	08-10-2026
Référence	12183/V092260709002207001
Service	DIRECTION DES ACTIONS CULTURELLES > CONSERVATOIRE
Localisation	Île-de-France
Contrat	Titulaire ou contractuel
Expérience	5 à 10 ans
Secteur	CONSERVATOIRE
Disponibilité	3 mois
Formation	BAC + 3 / + 4
Statut	-
Fonction	ZA03 Directeur
Filière	Administrative
Catégorie	A
Cadre d'emploi	Attachés territoriaux
Grade	Attaché principal

Contexte et définition du poste

Qualification artistique requise :

Titulaire du Certificat d'aptitude (CA) ou d'une qualification réglementaire équivalente.

Sous la responsabilité du/ de la directeur/trice des actions culturelles – DGA services à la population,
le/la directeur/trice pilote un établissement qui réalise des actions d'enseignement artistique, d'éducation artistique et culturelle et d'accompagnement des pratiques artistiques en amateur.

L'effectif du conservatoire est composé de 55 enseignants, 10 agents administratifs, d'accueil, technique/sécurité et de 4 responsables (dont le directeur) réunis au sein du directoire de l'établissement.
Il ou elle coopère avec les acteurs culturels du territoire et les autres établissements notamment au sein de la DAC.

Enfin, il ou elle met en œuvre toute orientation des responsables hiérarchiques liée aux besoins et nécessités du service public.

1- Organisation des activités de l'établissement :
- Organiser le directoire de l'établissement
(missions et fonctionnement) ;
- Impulser des démarches participatives pour la formalisation des textes cadres de
l'établissement (règlements, projet
pédagogique, projet d'établissement…) ;
- Organiser les instances consultatives de l'établissement (conseil d'établissement, conseil pédagogique) ;
- Définir le calendrier de fonctionnement (rentrée, validation des évaluations annuelles, inscriptions/réinscriptions…)
- Suivre la démarche de labélisation de
l'établissement

2- Suivi des actions éducatives et d'enseignement :
- Contrôler les actions d'enseignement spécialisé (respect des règlements, modes d'évaluation et validation des parcours…) ;
- Arbitrer les divergences pédagogiques ou organisationnelles ;
- Impulser des orientations innovantes ;

- Répondre aux sollicitations et recevoir les usagers (conseil, orientation, médiation…) ;
- Proposer des dispositifs éducatifs avec l'éducation nationale et/ou autres partenaires institutionnels ;
- Développer les parcours d'enseignement alternatifs en lien avec le public « amateur ».

3- Management :
- Encadrement hiérarchique du directoire de l'établissement (3 agents) ;
- Impulser et établir les missions et tâches de chacun ;
- Encadrement hiérarchique des enseignants (peut être partagé avec d'autres membres du directoire) ;
- Procéder aux entretiens professionnels annuels ;
- Accompagner et soutenir les agents dans les missions qui leur sont attribuées ;
- Suivre et optimiser la masse salariale ;
- Organiser la montée en compétences des agents enseignants (formation, accompagnement, rencontres professionnelles…)

4- Relations avec les partenaires :
- Constituer des liens avec les structures associatives du territoire ;
- Maintenir les relations et les partenariats avec l'éducation nationale, le CD 92, et autres institutions ;
- Créer des relations avec la DRAC IdF et associer l'institution à l'évolution de l'établissement.

5- Mise en perspective des actions de l'établissement :
- Anticiper les transformations nécessaires à l'amélioration des actions de l'établissement ;
- Installer une veille autour des évolutions de l'enseignement artistique ;
- Planifier des démarches de réflexions sur les enjeux de l'action culturelle des conservatoires (réflexion accompagnée, formalisation du projet d'établissement, rencontres professionnelles…) ;

Profil recherché

1. Diplôme :

Être titulaire du Certificat d'aptitude (CA) aux fonctions de professeur de musique ou du Certificat d'aptitude de professeur chargé de direction, ou justifier d'une qualification réglementairement reconnue comme permettant d'assurer la direction d'un conservatoire à rayonnement communal.

Cette qualification constitue un critère déterminant de recevabilité de la candidature, au regard notamment des exigences liées au classement de l'établissement.

2. Savoirs :
Connaissance approfondie de l'enseignement artistique (substance, environnement, missions et fonctionnement)
Réflexion aboutie sur les sujets culturels et éducatifs territoriaux

3. Savoirs faire :

Capacités managériales (management fonctionnel et hiérarchique)
Pratique de l'environnement administratif territorial

Maitrise de la pédagogie et des modes de transmission des pratiques artistiques
Aisance rédactionnelle (synthèses, documents cadres…)

4. Qualités relationnelles exigées :
Créativité et positionnement favorable pour l'expérimentation
Sens de l'organisation, des relations humaines et du travail d'équipe Aptitude à la conduite de projets, au management et à l'animation d'équipe Ouverture en direction des pratiques artistiques populaires, traditionnelles et contemporaines
Sens du service public

Ce que nous proposons :

Titulaire ou Contrat de 1 an renouvelable (39h/semaine)
25 jours de congés + 23 RTT
Poste de catégorie A (titulaire ou contractuel)

Rémunération statutaire, régime indemnitaire et prime annuelle
Remboursement à 75% du Pass Navigo
Carte restaurant, mutuelle, prévoyance, CNAS
Accès privilégié à plusieurs disciplines sportives de la ville
Un cadre de travail humain et stimulant, au service des habitants

👉 Vous souhaitez contribuer à un service public utile, solidaire et de proximité ?
Envoyez nous vite votre candidature !